



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Éric BAINVEL**

Délibération n° 23 : **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN, LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE BRETAGNE ET LA MJC LA BOUVARDIÈRE**

Demat deoc'h tout, bonjour à toutes et tous,

Alors donc c'est la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Bretagne (FRMJC Bretagne) qui va « assurer la fonction « employeur » du poste de direction et l'accompagnement des projets de la structure ». Certains pourraient peut-être y voir un braquage à la bretonne.

Nous y voyons plutôt une avancée face aux blocages qui empêchent depuis 1972 de faire évoluer le cadre des 2 Régions administratives que sont la Bretagne à 4 départements et la Région dite des Pays de Loire, création purement technocratique et donc anti-démocratique. C'est dans ce sens qu'est demandé un référendum afin que la population de notre département puisse décider de manière démocratique de son retour dans son territoire historique.



Citoyen-nes
engagé-es